

*Les groupes environnementaux français et l'Union européenne.
Enjeux et dynamiques de l'activisme européen des groupes citoyens*

Nathalie Berny

n.berny@sciencespobordeaux.fr

**Thèse de cotutelle pour l'obtention du titre de docteur en science politique et du grade de
Philosophiae doctor (448 p. et 68 p. d'annexes)**

Etablissements : Université Montesquieu-Bordeaux IV, Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux
Département de science politique, Faculté des sciences sociales, Université Laval, Québec

Jury :

Jacques Palard, Directeur de thèse (Directeur de recherche, CNRS, CERVL, Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux)

Raymond Hudon, Directeur de thèse (Professeur de science politique, Université Laval)

Jean Mercier, (Professeur de science politique, Université Laval)

Pierre Sadran (Professeur de science politique, Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux)

Pascaline Winand, (Professeur, Institut Universitaire Européen de Florence)

Thèse soutenue à Bordeaux le 12 décembre 2005

Mention très honorable, avec les félicitations du jury à l'unanimité

Résumé

Le droit de l'Union européenne est devenu la principale source des normes de protection de l'environnement dans les Etats membres. Cette évolution est significative de l'importance que les institutions internationales ont prise dans les politiques publiques des Etats : ces institutions s'imposent en effet comme un nouveau lieu de l'autorité où négocient et s'affrontent des acteurs de statuts divers. C'est parmi ces interactions que nous avons replacé l'étude des dynamiques de l'activisme des groupes environnementaux. Nous avons centré l'analyse sur les groupes citoyens français. L'objectif de cette recherche est de cerner en quoi le contexte est constitutif des stratégies des groupes qui ont fait de l'environnement une cause à défendre. A partir d'hypothèses théoriques inspirées des travaux sur les groupes d'intérêt, il s'agit d'étudier les conditions dans lesquelles ces groupes parviennent à faire de l'Union européenne une ressource politique supplémentaire pour poursuivre leurs fins.

Notre développement s'est déroulé en deux temps : l'examen de l'institutionnalisation d'une politique d'environnement a éclairé les logiques d'acteurs, spécifiques à ce domaine d'action publique, et il nous a permis d'y replacer les stratégies des groupes environnementaux français. C'est à partir d'un nombre plus restreint d'entre eux que nous avons envisagé les modalités dans lesquelles ils parvenaient à surmonter des contraintes de contexte pour intervenir dans des dossiers européens. La recherche a procédé à une double comparaison portant sur les contextes, français et communautaire, et sur des organisations dont nous avons rencontré des représentants. Nous avons réalisé des entretiens semi-directifs et exploité des données documentaires pour compléter cette enquête.

Les ressources cognitives et de réseaux constituent un élément clef dans l'appropriation des opportunités générées par l'existence d'un ordre politique partiellement intégré. Ces groupes

parviennent à conquérir une autonomie vis-à-vis des demandes des pouvoirs publics quand leurs stratégies s'articulent à des processus d'apprentissage qui ont trait à la fois aux propriétés du système et à la mobilisation de leurs ressources et de leurs membres. La dimension multiniveaux des processus politiques, accentuée par la composante communautaire des politiques d'environnement en France, renforce alors les groupes environnementaux dans leurs tentatives d'influencer les décideurs.